

MOB.

RÉPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

N° 08 082

N° MEF/DCEF/DCM

17 OCT. 2007

Dakar, le

**MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

DIRECTION DE LA COOPERATION
ECONOMIQUE ET FINANCIERE

Le Ministre d'Etat

**OBJET : Tenue de la 5^{ème} session de la Commission de Partenariat entre le
Sénégal et le Grand- Duché de Luxembourg (21 novembre 2007).**

Faisant suite aux échanges entre nos services sur le processus de formulation des projets/programmes initiés en étroite collaboration avec la CSO/PLCP de votre département dans le cadre du Programme de Coopération entre notre pays et le Grand-Duché du Luxembourg pour la période 2008-2012, j'ai le plaisir de vous informer que la 5^{ème} session de la Commission de Partenariat entre nos deux pays se tiendra à Luxembourg le mercredi 21 novembre prochain.

A cet effet, je vous prie de bien vouloir désigner un représentant de votre département à cette importante rencontre pour me permettre de faire prendre les dispositions y relatives.

Le Ministre d'Etat
Ministre de l'Economie et des Finances
et par Délégation
Le Secrétaire Général

Ousmane SYLLA

//--))

Madame le Ministre de La Solidarité Nationale

DAKAR

AMPLIATION :

- Monsieur Ousmane KA, Cellule de Suivi Opérationnel des Projets de Lutte contre la Pauvreté/MSN

Yahoo! Mon Yahoo! Mail

Rechercher:

Recherche Web

YAHOO!
FRANCE MAILBienvenue, ousmanekacso
[Déconnexion, Infos Compte, Essayez le nouveau Yahoo! Mail]

Boîte de réception - Aide



Mail

Contacts

Agenda

Notes

Découvrez Mail Plus - Options

Lire

Écrire

Recherche Mail

Recherche sur le Web

Enfin des réponses
à vos questions !

Précédent | Suivant | Retour aux messages

Supprimer

Répondre

Faire suivre

Spam

Déplacer...

Ce message n'a pas de drapeau. [Ajouter un drapeau - Marquer comme non lu] Version imprimable

Date: Wed, 14 Nov 2007 13:44:23 +0000

De: "Bernard Verschuereu" <com.bernard@gmail.com> Ajouter au carnet d'adresses
Yahoo! DomainKeys a confirmé que ce message a été envoyé par gmail.com. En savoir plus

À: ousmanekacso@yahoo.fr

Objet: Documents d'information sur le PADMIR

Cher Ousmane,

C'était un plaisir de te revoir et j'espère que l'on aura l'occasion de collaborer dans un proche avenir. Comme convenu, je t'envoie aussitôt les documents d'information que nous avons produit. Ils sont essentiellement destinés à une diffusion sur différents sites web.

Cordialement,

Bernard VERSCHUEREN

T.: 33 820 15 21

P.: 77 569 40 65

Pièces jointes

Fichiers :

1._D_centralisation_au_S_n_gal.doc (96k)	Consulter et sauvegarder dans l'ordinateur
2._Le_PADMIR_en_bref.doc (165k)	Consulter et sauvegarder dans l'ordinateur
3._Une_Approche_innovante.doc (651k)	Consulter et sauvegarder dans l'ordinateur
4._Hydraulique.doc (808k)	Consulter et sauvegarder dans l'ordinateur
5._CEM_de_Malem_Hodar.doc (235k)	Consulter et sauvegarder dans l'ordinateur
6._Plate_forme_Mbarone.doc (241k)	Consulter et sauvegarder dans l'ordinateur
7._T_moignages_PCR.doc (117k)	Consulter et sauvegarder dans l'ordinateur

Supprimer

Répondre

Faire suivre

Spam

Déplacer...

Précédent | Suivant | Retour aux messages

Sauvegarder le texte du message | En-tête complet

Lire

Écrire

Recherche Mail

Recherche sur le Web

Copyright © 2007 Yahoo! France SAS. Tous droits réservés. Conditions d'utilisation - Guide d'utilisation - Aide

REMARQUE : Nous recueillons des informations personnelles sur ce site. Pour en savoir plus sur l'utilisation de ces données, consultez Yahoo! Données personnelles

1. La décentralisation au Sénégal

La décentralisation au Sénégal est entrée dans une phase décisive en 1996 avec le transfert par l'Etat de neuf domaines de compétences aux collectivités locales. Les collectivités locales ont acquis une autonomie de gestion et les membres qui les composent sont élus au suffrage universel.

Les domaines transférés se répartissent en trois catégories :

- Les domaines d'actions de **développement économique** : planification, aménagement du territoire, gestion des ressources naturelles, urbanisme et habitat.
- Les domaines d'actions de **développement culturel** : éducation, jeunesse et culture.
- Les domaines d'actions de **développement social et sanitaire** : santé publique et action sociale.

La mise en œuvre de politiques locales dans ces domaines de compétences de première importance pour la vie quotidienne des citoyens et le degré d'autonomie consacré par les dispositions légales sont entravés par la faiblesse des ressources humaines et financières des collectivités locales.



2. Le PADMIR en bref

Le Programme d'appui à la décentralisation en milieu rural (PADMIR) a été initié en 1999, par l'État du Sénégal, soutenu dans ses efforts par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) / Fonds d'Équipement des Nations Unies (FENU).

Cette démarche du FENU s'inscrit dans un cadre plus global qui vise à consolider les expériences en matière de développement local et de décentralisation au Bénin, en Guinée, au Burkina Faso, au Mali et au Niger.

Le PADMIR intervient, depuis 2000, dans deux départements du Sénégal considérés parmi les plus pauvres du pays. Il s'agit du département de Kaffrine situé dans la région de Kaolack et du département de Kébémér situé dans la région de Louga.

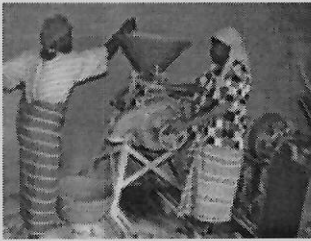
L'objectif premier du PADMIR est de réduire la pauvreté en milieu rural en agissant de manière innovante sur plusieurs leviers : gouvernance locale, renforcement des capacités, mécanismes de financement du développement local, accès aux services sociaux de base, gestion des ressources naturelles, activités génératrices de revenus et promotion de l'économie locale.

Ce programme-pilote concerne directement 32 communautés rurales de ces deux départements qui sont chacun doté d'une Unité d'Assistance Technique (UAT) jouant le rôle d'appui-conseil auprès des collectivités locales. La zone d'intervention du PADMIR concerne une population-cible de plus de 600.000 habitants.

Le point d'entrée du programme est la communauté rurale. Celle-ci se caractérise par un degré très faible d'organisation administrative, un déficit important de ressources humaines et financières ainsi qu'un manque d'accès aux services sociaux de base et à l'information.

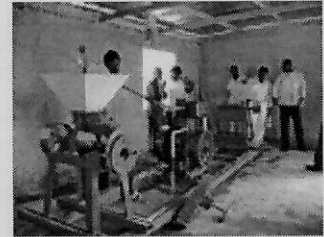


6. Une plate forme multifonctionnelle au chevet des femmes de Mbarone



A Mbarone, pour alléger les travaux quotidiens des femmes, le PADMIR a favorisé l'installation d'une plate-forme multifonctionnelle qui assure des services domestiques à partir des moulins équipés pour moudre la pâte d'arachide, faire le tri entre le mil et le son, produire de la farine. Sa gestion est exclusivement déléguée aux femmes.

Depuis son installation, la vie des femmes de cette localité a beaucoup changé. Un gain de temps et d'énergie incroyable. Il est devenu possible de manger du couscous le jour même sans prendre une partie de la journée pour piler. Le choix de ce village est le résultat d'une étude préalable. La plate-forme est utilisée par les femmes de dix villages environnants.



« Auparavant, pour faire de la farine, il était impératif de s'y mettre quarante-huit heures avant, entre le décorticage et la transformation en farine. Tout ce travail se faisait manuellement et c'était très dur surtout quand on a une grande famille comme c'est le cas pour la plupart d'entre nous. Sans parler, des autres tâches ménagères comme la corvée d'eau » déclare Anta Diop, Présidente du comité de gestion.

Beaucoup de femmes préféreraient garder leurs filles à la maison pour qu'elles les aident dans les travaux ménagers plutôt que de les envoyer à l'école. Aujourd'hui, grâce au PADMIR, ce souvenir est loin derrière nous. *« En plus de nous soulager quotidiennement dans nos travaux ménagers, cette plate forme nous permet d'être plus disponibles pour la famille et de nous adonner à des activités génératrices de revenus comme le commerce, la couture ou la teinture »* nous confie Aminata Fall, trésorière du comité de gestion.



Les recettes obtenues permettent de couvrir les charges d'exploitation et de faire quelques bénéfices qui sont déposés dans des caisses de crédit pour l'obtention de financement au profit des groupements afin de développer des activités génératrices de revenus. Cela a également donné la chance aux filles d'aller à l'école et d'y rester pour poursuivre leurs études.

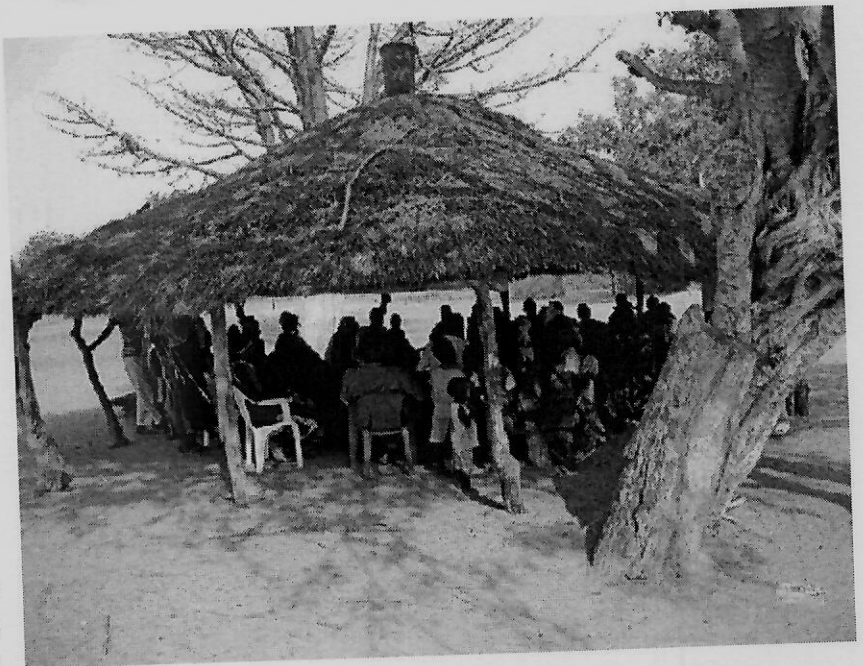
3. Une Approche innovante : dix notions-clefs

La démarche du PADMIR est innovante à plus d'un titre. La philosophie de ce programme d'appui repose avant tout sur la participation, l'appropriation et la pérennisation.

1. La planification participative locale

Le PADMIR a mis en place une méthodologie appropriée de planification participative locale. Des cadres de concertation ont été mis en place avec l'appui du PADMIR pour évaluer et hiérarchiser les besoins de la communauté, notamment en termes d'accès aux services sociaux de base. Elle permet de mieux coordonner les différentes interventions en les articulant dans une nouvelle dynamique de développement local.

L'ensemble des acteurs locaux participent à l'élaboration des outils de planification que sont le plan local de développement (5 ans), le plan d'investissement local (3 ans), le plan d'investissement annuel. Ces outils constituent l'ossature de la planification locale.



La participation citoyenne au processus de gouvernance locale résulte d'une large information et d'une sensibilisation permanente de l'ensemble des acteurs aux enjeux majeurs de la gestion des affaires locales. Le PADMIR a largement contribué à une meilleure circulation de l'information dans les zones ciblées.

2. Le Fonds de Développement Local (FDL)

C'est l'instrument financier mis en place par le FENU pour aider les collectivités locales à se doter d'investissements publics et communautaires d'intérêt local. Le FDL répond à des critères précis adaptés aux réalités des collectivités locales. Il permet un meilleur accompagnement dans l'allocation des dépenses publiques et comporte des outils garantissant une amélioration du suivi financier dans l'exécution des budgets des communautés rurales. Chaque investissement réalisé fait l'objet d'une contrepartie de 10 % provenant de la communauté rurale.

3. L'appui budgétaire

Les ressources du FDL sont mises à la disposition du circuit du Trésor public et soumis aux procédures et normes de la comptabilité nationale. Ces ressources sont directement inscrites au budget de la communauté rurale. Cette démarche du PADMIR, qui est pionnier en matière d'appui budgétaire, permet de renforcer le circuit du Trésor et facilite substantiellement l'appropriation des mécanismes de financement par le pouvoir exécutif local.

4. Le renforcement des capacités

Pour faire face aux défis de la décentralisation et permettre aux collectivités locales de jouer pleinement leur nouveau rôle dans ce contexte, le volet «renforcement des capacités» constitue l'enjeu fondamental de tout programme d'appui. Neuf domaines de compétences importants ont été transférés aux collectivités locales mais le niveau des ressources humaines et financières disponibles dans les collectivités locales sont insuffisants pour assumer la charge de secteurs d'activités sociaux, économiques et culturels nécessitant souvent des investissements lourds.

La planification locale, l'élaboration et l'exécution du budget, la gestion des compétences transférées, la mobilisation des recettes et l'élargissement de l'assiette fiscale locale, les mécanismes de financement, la maîtrise d'ouvrage, la passation des marchés, la gestion durable des ressources naturelles, la gestion de l'état civil, la maîtrise du patrimoine foncier, la formulation de projets, la promotion de l'économie locale sont autant de domaines qui nécessitent un processus permanent de renforcement des capacités des acteurs locaux.



Depuis sa création, le PADMIR a largement contribué à générer une démarche d'ingénierie locale au profit des communautés rurales de sa zone d'intervention. Au total, ce sont plus de 1300 personnes qui ont bénéficié des différents modules de formation mis en place par le PADMIR : élus locaux, membres d'OCB, agents de l'Etat, secrétaires communautaires,...

5. La maîtrise d'ouvrage et l'expertise locale

La responsabilité de la maîtrise d'ouvrage accordée à la collectivité locale constitue l'une des innovations majeures à mettre au crédit du PADMIR. Elle constitue un gage d'appropriation pour des élus locaux qui ont été habitués à accueillir sur leur territoire des ouvrages qu'ils ne géraient pas...

En vertu du manque de compétences locales (75 % d'élus locaux sont analphabètes), la maîtrise d'ouvrage requiert un important renforcement des capacités de gestion pour amener les collectivités locales à jouer pleinement

leur rôle. Mais l'impact de celle-ci, en termes de renforcement des compétences des commissions techniques des CR et d'appropriation dans la gestion des ouvrages, est essentiel.

Le recours à l'expertise locale est un facteur déterminant de renforcement des capacités de l'entrepreneuriat local. Appuyés par les services techniques de l'Etat, les entrepreneurs et artisans locaux valorisent leur savoir-faire à travers les différents types d'ouvrages réalisés et améliorent sensiblement leur capacité d'organisation et la qualité de leurs travaux grâce aux systèmes de contrôle de qualité instaurés par le PADMIR. Des groupements de maîtrise d'ouvrage assurent le suivi des investissements sur la base d'une délégation de maîtrise d'ouvrage conférée par la communauté rurale.

6. La gestion concertée des infrastructures

Afin de garantir l'appropriation, la qualité et la pérennité des ouvrages, la gestion des infrastructures de base est déléguée par la communauté rurale aux usagers directs de ces équipements sur base de contrats de gestion. La gestion participative des ouvrages communautaires constitue l'une des innovations instaurée par le PADMIR. De nombreux comités de gestion (parents d'élèves, comités de santé, associations d'usagers de forage, groupements de femmes, OCB...) ont vu le jour. L'ensemble des infrastructures sociales génèrent des recettes minimales qui permettent l'auto-gestion et l'entretien des équipements communautaires.



7. L'intercommunalité

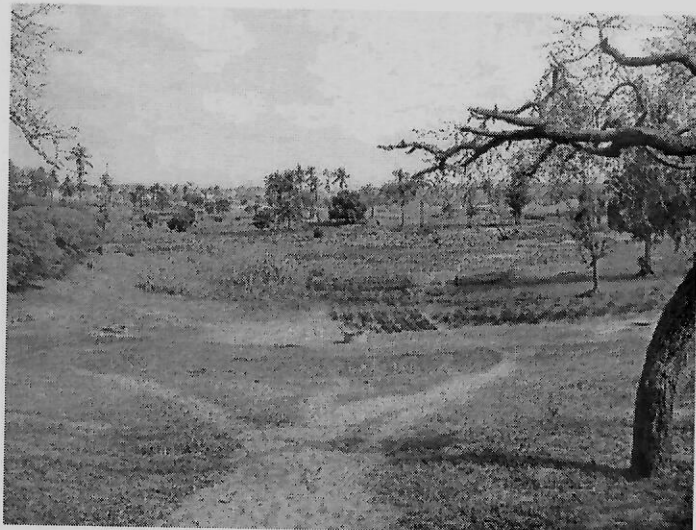
Les enjeux du développement local dépassent souvent le territoire d'une seule CR. Des domaines tels que l'hydraulique, la gestion des ressources naturelles ou l'aménagement du territoire peuvent concerner plusieurs CR au sein d'un même terroir. Le PADMIR a contribué à faire prendre conscience de la nécessité d'appréhender le développement des zones concernées sous l'angle de l'intercommunalité. Pour ce faire, des cadres de concertation réunissant les représentants des différentes CR concernées sont mis en place.

8. La promotion de l'économie locale

Au delà de la promotion des activités génératrices de revenus qui constituent un levier important de lutte contre la pauvreté en milieu rural, le PADMIR a initié des stratégies de promotion de l'économie locale. A Kaffrine, le PADMIR a lancé une démarche d'analyse conduisant à l'élaboration d'un système d'analyse financière des collectivités locales (SAFIC). Tandis que dans le département de Kébémér, plusieurs études ont été menées sur le potentiel de développement

d'une économie locale. Plusieurs filières ont été analysées et des opportunités de développement économique ont été identifiées. Ce processus a abouti à la création d'une structure de développement économique local impliquant une grande variété d'acteurs.

9. La gestion durable des ressources naturelles



La protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles sont intégrées dans les préoccupations des CR. Une partie des ressources investies par le PADMIR (à hauteur de 10 % du FDL) concerne, par exemple, le reboisement ou la restauration des sols. Le Programme a largement contribué à la prise en compte de la dimension environnementale dans la gestion des collectivités locales.

10. La relève

La conception du Programme d'appui à la décentralisation en milieu rural est fondée sur la pérennisation des activités initiées par les CR. C'est dans cet esprit que les deux unités d'assistance technique ont apporté leur appui-conseil aux communautés rurales.

Le fait que l'ensemble des acteurs, notamment les services techniques déconcentrés de l'Etat, aient été impliqués dès le début du programme facilite l'appropriation et la relève du programme. La capitalisation du PADMIR, en particulier sur le plan méthodologique, doit faire l'objet d'une vaste communication à l'intention de tous les acteurs du développement local afin de contribuer de manière significative à l'harmonisation des outils et procédures dans ce domaine.

La création de la Maison du développement local, au niveau départemental, pourrait constituer un maillon très utile, situé entre la région et l'arrondissement, pour capitaliser et consolider les acquis du PADMIR et des autres programmes étant intervenus au Sénégal, depuis l'an 2000, dans le secteur de la décentralisation.



4. L'eau, source de vie !

Dans les pays du Sahel, l'eau est une denrée rare et précieuse. L'accès à l'eau améliore sensiblement les conditions de vie des populations rurales. L'eau garantit une meilleure hygiène, elle allège les corvées des femmes, facilite les activités de maraîchage, permet d'abreuver le bétail....



Quand on interroge les populations sur leurs besoins prioritaires en matière d'infrastructures, si elles ne bénéficient pas d'adduction d'eau, l'eau est toujours la préoccupation numéro 1.

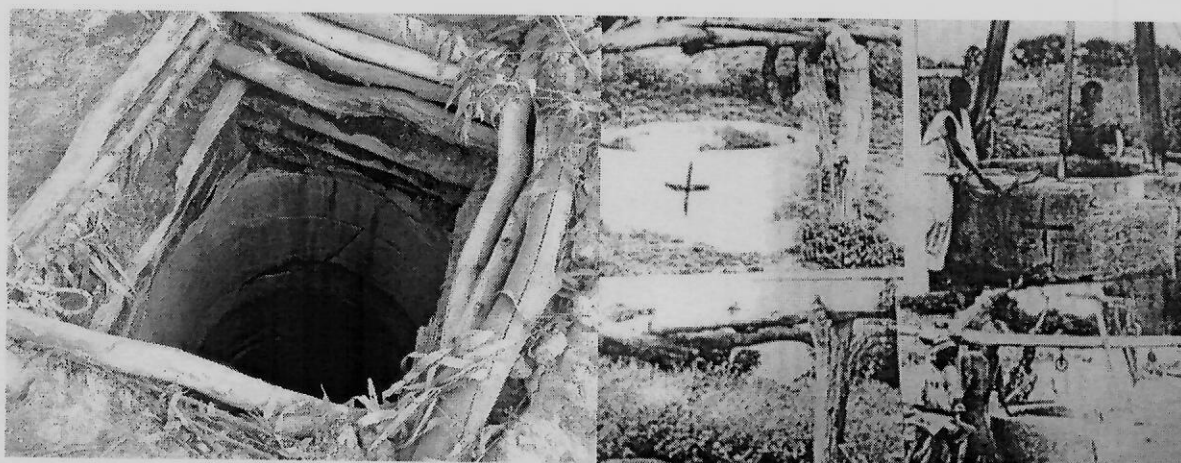


Le PADMIR a tenté de répondre au mieux aux attentes des populations en matière d'hydraulique dans sa zone d'intervention.... Pour le seul département de Kébémér, le PADMIR, en partenariat avec d'autres bailleurs, a consacré près de 50 % du Fonds de Développement local à l'hydraulique. Plus de 150 kilomètres d'adduction d'eau et 77 bornes-fontaines ont été réalisés, sans compter la réhabilitation de forages et de puits...

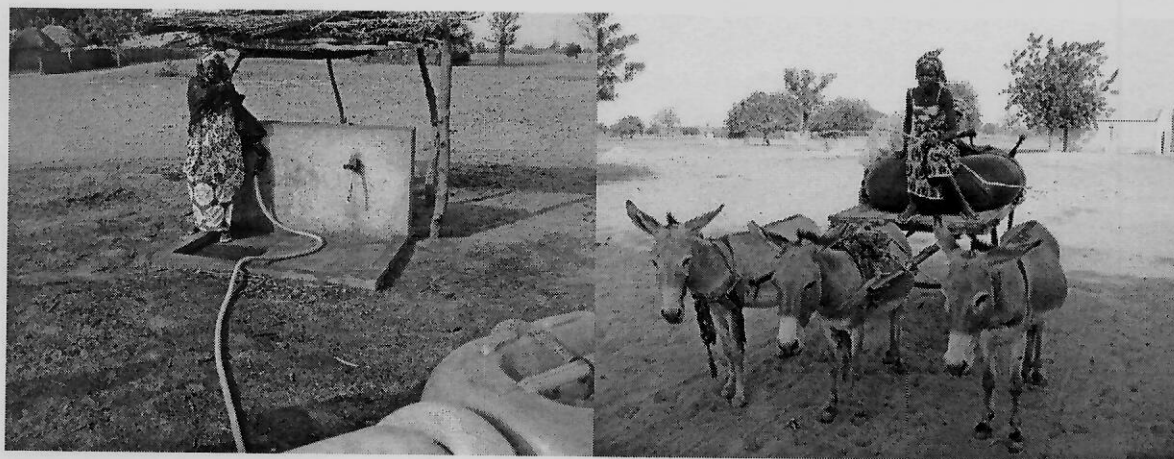


Puier de l'eau peut aussi être un danger....

Le village de Lannel est situé dans la communauté rurale de Boulèle, département de Kaffrine. Dans ce village enclavé, l'eau potable était une denrée rare. Avant 2000, il ne disposait que de quatre puits dont deux étaient fermés. Leur profondeur moyenne est de plus de soixante mètres. Pour puiser l'eau, les populations utilisaient des chevaux, des ânes ou des vaches occasionnant parfois des accidents mortels. A Lannel, il y a quelques années, deux femmes ont perdu la vie en puisant de l'eau...

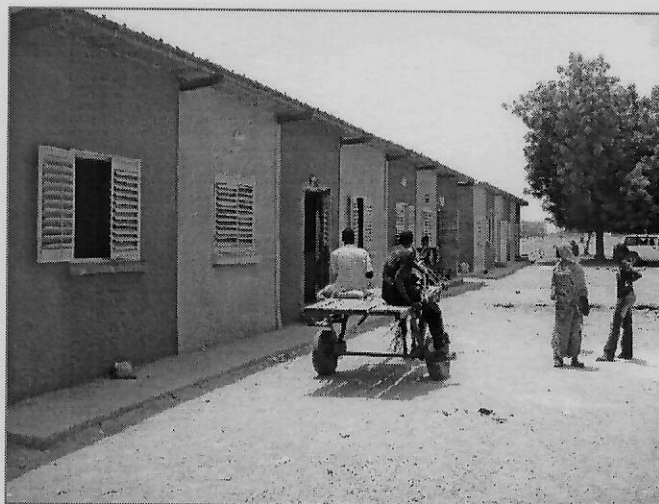


Le PADMIR y a réalisé un réseau d'adduction en eau potable qui alimente les bornes fontaines. Cette adduction est une véritable bouffée d'oxygène pour les milliers d'habitants de ce village et ceux qui se trouvent dans un rayon d'environ 5 kilomètres.



La gestion de chaque borne fontaine est confiée à un comité villageois qui se réunit mensuellement pour faire la situation de l'exploitation. Les recettes générées par la vente de l'eau (entre 5 et 10 FCFA la bassine) permettent de rémunérer les différents intervenants (fontainier, surveillant, gérant). Le reste de la recette est déposée sur un compte à la mutuelle pour couvrir les frais de participation au forage, d'entretien et de réparations éventuelles.

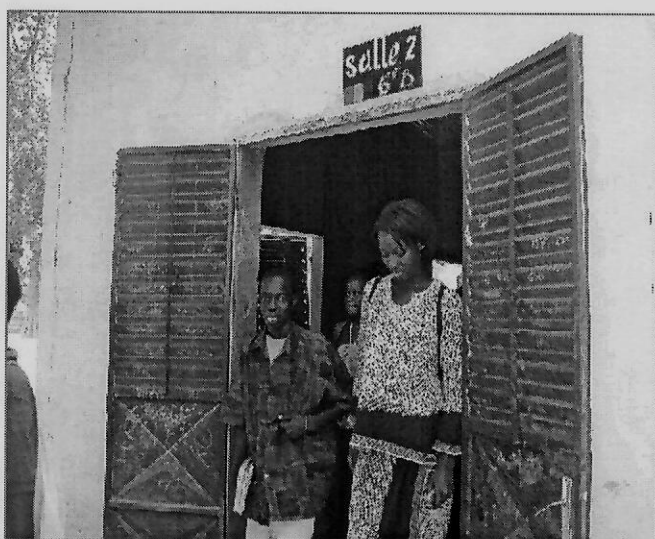
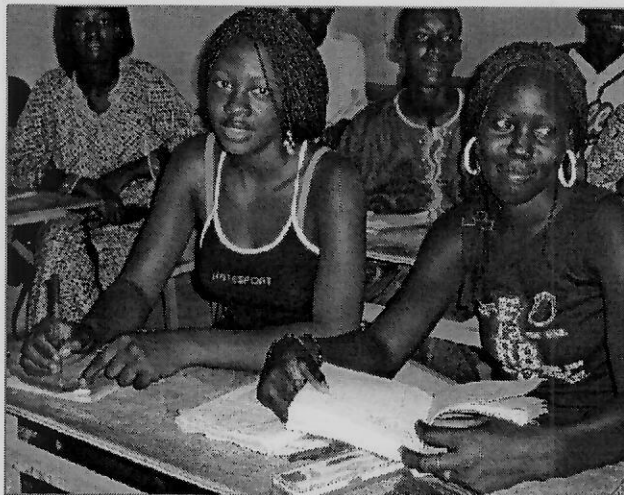
5. Un CEM contre le décrochage scolaire à Malem Hodar



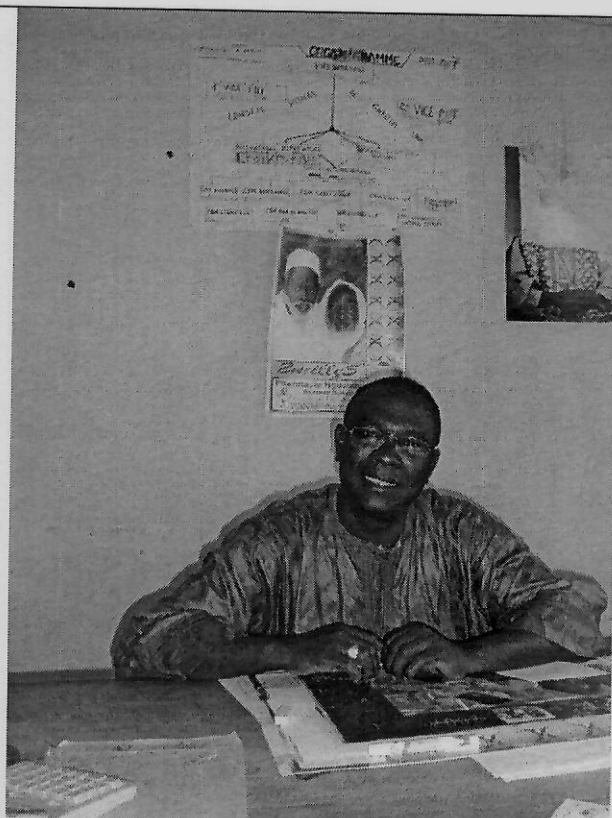
A Malem Hodar, dans le département de Kaffrine, le décrochage scolaire est très important au niveau même du cycle élémentaire.

Le décrochage résulte de plusieurs facteurs : absence de cycle secondaire dans la zone, grandes distances à parcourir, faible capacité d'accueil, mariages précoces...

Dans cette localité fortement ancrée dans la tradition où le taux d'analphabétisme est très élevé, le PADMIR a contribué au pari de l'éducation pour tous avec la construction de quatre salles de classe et la réfection de deux abris du centre d'étude moyen (CEM). Le CEM polarise 64 villages environnants mais les problèmes d'accueil des élèves demeurent à cause de la grande pauvreté qui sévit dans la région...



La communauté rurale regroupe des dizaines de villages mais il est rare de trouver un village avec un cycle primaire complet. A sa création, en 2004, le CEM de Malem Hodar comptait 49 élèves. Aujourd'hui, l'effectif est de 235 élèves dont 26 % de filles. Chaque élève devient un « ambassadeur » de l'éducation et du développement dans son terroir. Ce CEM de proximité lui permet désormais de poursuivre une partie du cycle secondaire.



Cheikh Fall
Président (Délégataire)
de la Communauté Rurale de Guéoul
(Département de Kébémér)

"Avant l'arrivée du PADMIR, il n'existait pas d'administration à Guéoul, tout se réglait dans une boutique. Ce souvenir est loin derrière nous maintenant. Avec l'appui du PADMIR, nous avons pu augmenter nos recettes. Les campagnes d'information et de sensibilisation ont eu une incidence positive sur le taux de recouvrement de la taxe rurale. Pour preuve, en 2003, nous n'avions recouvré que 136000 FCFA contre 5 millions FCFA en 2006".

"Le programme nous a beaucoup appuyé sur la mise en place d'un plan de développement local (PLD). Aujourd'hui, nous avons amélioré nos méthodes de gestion. Nos budgets sont mieux élaborés, il y a de moins en moins de retard. Nous sommes les maîtres d'œuvre de nos travaux. En plus, le processus de planification a suscité l'adhésion des populations aux principes de transparence et d'équité dans la gestion des affaires locales."

"Le renforcement des capacités des élus locaux nous a apporté une plus value inestimable dans notre quotidien. Le PADMIR a, dès le départ, mis en place des séances de formation pour nous conseiller et nous appuyer dans notre gestion quotidienne. C'est la première fois qu'un programme nous associe aussi étroitement dans le cadre de son exécution."

"Pour rappel, à Kaffrine, par exemple, il existe 16 communautés rurales et 600 élus locaux dont seuls 6% d'élus savent lire et écrire. Avec la décentralisation, neuf domaines de compétence ont été transférés par l'État mais les ressources techniques, financières et humaines les accompagnant sont insuffisantes."

Abdoulaye Sagnane

Président de la Communauté Rurale de Diokoul (Département de Kaffrine)